

Présentation du dispositif SESAME 2021 en Pays de la Loire



Initié en 2015, le dispositif **SESAME (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement)** a pour objectif d'accompagner des jeunes vers une qualification professionnelle visant un emploi dans le sport ou l'animation.

Sur la période 2015-2020, ce sont **300 jeunes** qui ont bénéficié de ce dispositif en Pays de la Loire (dont 137 nouveaux entrants en 2021).

Les objectifs de déploiement du dispositif SESAME sont précisés dans [l'instruction du 4 mars 2021](#) (publication au BO ENJS du 18 mars 2021).

PUBLIC ELIGIBLE

Des critères d'âge impératifs : 16-25 ans révolus (dérogation jusqu'à 30 ans non révolus pour les personnes reconnues en situation de handicap)

ET

Des critères géographiques :

- Jeunes résidant au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV), d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et de bassins de vie comprenant au moins 50 % de la population en ZRR ou des communes des PETR ou EPCI engagés dans un contrat de ruralité

OU

Des critères sociaux-économiques :

- Jeunes sans soutien familial (dont le foyer ne dispose pas de revenus ou de ressources suffisantes pour le soutenir dans son parcours vers l'insertion ou l'autonomie) - précisé dans l'annexe 2 de l'instruction GJ/PACEA n° DGEFP/SDPAE/2018/124 du 17 mai
- Bénéficiaires de la Garantie Jeunes
- Résidants en Foyer de Jeunes Travailleurs
- Jeunes mineurs bénéficiant d'un suivi PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- Bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance ou d'un Contrat Jeune Majeur
- Réfugiés

OU

Des critères de niveau de formation :

- Jeunes en situation de décrochage scolaire
- Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme qualifiant ou professionnel
- Jeunes en cours ou en fin d'accompagnement Ecole de la 2ème chance ou Centre Epide

OU

Des critères de niveau de parcours sportif :

- Jeunes ayant une pratique sportive de haut niveau et un projet de formation ou de

reconversion dans les métiers visés par le dispositif SESAME

- Sportifs de haut niveau (catégories élite, sénior, relève ou reconversion)
- Sportifs de collectifs nationaux
- Sportifs espoirs
- Sportifs sous convention de formation dans un centre de formation de club professionnel agréé par le ministère

La situation du sportif **s'entend au jour de sa demande d'accès au dispositif SESAME**. Pour justifier la situation, il conviendra de transmettre l'attestation signée du DTN ou la convention de formation signée avec le centre de formation

OU

Des critères de difficultés d'insertion professionnelle particulière (dans la limite de 5 % du nombre d'entrants) (Régime dérogatoire – Décision DRAJES HDF) :

- Jeunes n'entrant pas dans les critères d'éligibilité fixés ci-dessus (à l'exception du critère d'âge), dont le projet professionnel est avéré, et dont le projet ne pourrait se concrétiser sans le concours du dispositif SESAME.

Comment identifier que vous résidez sur un territoire prioritaire ?

Vérification sur les liens suivants : [Quartier Politique de la Ville \(QPV\)](#) ou [Zone de Revitalisation Rurale \(ZRR\)](#)

[Communes ZRR 2021-2022](#)

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Le dispositif SESAME est un dispositif d'accompagnement à la professionnalisation d'un public dans le champ de l'animation et du sport, un outil de construction de parcours professionnels. Ce dispositif peut, le cas échéant, se traduire par la mobilisation de soutiens financiers (dans les limites des crédits disponibles et des demandes).

Dans le cadre du déploiement du dispositif SESAME en Pays de la Loire, 3 axes spécifiques et complémentaires sont développés :

- 1) La construction d'étapes type préformation aux métiers de l'animation et du sport

Le positionnement permet de définir un parcours individuel vers une qualification professionnelle. Dans certains cas, le passage par une ou plusieurs étape(s) préalable(s) à l'entrée en formation qualifiante est nécessaire. La préformation SESAME permet d'offrir à des jeunes un accompagnement personnalisé vers une qualification professionnelle et ce, à travers différentes étapes :

- Remobilisation
- Préparatoire aux métiers: remise à niveau, découverte des milieux, immersion professionnelle, aide à la définition du projet professionnel
- Préqualification : PSC1, BAFA/BAFD, diplôme fédéral ou professionnel-1e niveau-, BNSSA)
- Préparation professionnelle (préparation aux tests d'entrée en formation, construction du plan de financement, aide à la recherche de la structure d'accueil et d'un contrat, accès à l'emploi et à la continuité professionnelle). Une aide individuelle peut-être envisagée à hauteur de 2 000 € en moyenne par jeune et par an.

- 2) Le soutien financier à la **formation professionnelle (RNCP)**. Une aide individuelle sur les coûts pédagogiques peut-être envisagée à hauteur de 2 000 € en moyenne par jeune et par an.

- 3) Une prise en charge complémentaire sur les **frais annexes (transport, hébergement, restauration)** peut être envisagée, étude au cas par cas en fonction de la situation du jeune.

Ces aides individuelles à la formation peuvent intervenir en complément d'autres financements de droit commun mobilisés **en amont**.

Vous trouverez, ci-dessous, la procédure précise à respecter. Les éléments à transmettre doivent être intégralement complétés avec les pièces demandées au référent départemental SESAME par E-mail.

Vos interlocuteurs en Pays de la Loire :

Noémie COUPEAU – Correspondante départementale de la Sarthe (72) : 02 43 61 76 73
noemie.coupeau@ac-nantes.fr

Manuela MONTEBRUN – Correspondante départementale de la Mayenne (53) : 02 43 59 92 88 -
manuela.montebun@ac-nantes.fr

Franck DE TEUL – Correspondant départemental de la Vendée (85) : 02 53 88 25 36 -
Franck.De-Teule@ac-nantes.fr

Samuel DUMONT – Correspondant départemental du Maine et Loire (49) : 02 41 72 47 40 -
samuel.dumont@ac-nantes.fr

Nordine SAÏDOU – Correspondant départemental de la Loire-Atlantique (44) : 02 40 12 81 47 -
nordine.saidou@ac-nantes.fr

Jacky COTINAT - Correspondant régionale SESAME : 02 40 12 85 89 –
jacky.cotinat@ac-nantes.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

SESAME – Dossier de presse : https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/sesame_dossierdepresse.pdf

SESAME – Rubrique site MENJS : www.sports.gouv.fr/sesame